



Nicolas Feuz, procureur écrivain rayonnant plus loin que Neuchâtel

Culture Criminalité

Contenu externe

Le contenu suivant a été fourni par des partenaires externes. Nous ne pouvons ainsi pas garantir son accessibilité à tous les utilisateurs.

Ce contenu a été publié le 7 octobre 2018 09:00 07. octobre 2018 - 09:00



Très ancré à Neuchâtel, Nicolas Feuz est un écrivain qui plaît au-delà de la région et même de la frontière suisse.

Keystone/VALENTIN FLAURAUD (sda-ats)

Le procureur neuchâtelois Nicolas Feuz devient un écrivain reconnu en Suisse romande, voire à l'étranger où ses polars sont désormais distribués. Son dernier ouvrage, "Le Miroir des âmes", a été sélectionné pour le Prix du Polar romand qui sera remis début novembre.

"Cela me tient à coeur que l'intrigue se passe dans la région de Neuchâtel", note Nicolas Feuz lors d'un entretien accordé à Keystone-ATS. L'écrivain s'est posé la question de déplacer ses énigmes au coeur de Paris pour séduire le public français, mais il l'a très vite écartée.

Les polars scandinaves se passent dans des endroits perdus, inconnus de la très grande majorité des lecteurs et pourtant ils plaisent, observe Nicolas Feuz. Et situer l'énigme à Neuchâtel ou dans le canton est "l'occasion de faire parler de la région dans les pays francophones".

Car les livres de l'écrivain commencent à séduire au-delà de la frontière. Si le procureur de 46 ans a publié ses huit premiers polars en auto-édition, son 9e "Le Miroir des âmes" est édité chez Slatkine & Cie Paris et est distribué en France, en Belgique et au Québec.

Polars lus en classe



Le thriller "Horror borealis", qui raconte un carnage à Festi'neuch et qui a reçu le Prix du meilleur polar indépendant au Salon du Livre de Paris, connaît le succès et est sorti en août au Livre de Poche à 35'000 exemplaires. Des traductions sont aussi envisagées.

Autre consécration: depuis deux ans, ses polars sont lus en classe dans plusieurs cantons romands. Nicolas Feuz se rendra prochainement dans des lycées, à St-Maurice (VS), à Payerne (VD), à Fribourg et à Genève pour parler de ses oeuvres.

Et pourtant, rien ne prédestinait le procureur qui exerce depuis 19 ans dans le canton de Neuchâtel à devenir aussi écrivain. Ses débuts en 2010 sont "un peu un accident. J'étais en vacances au Kenya et j'étais à court de lecture. J'avais dévoré 'Le vol des cigognes' de Jean-Christophe Grangé dont certaines scènes se passent en Suisse".

Dix jours de vacances

Nicolas Feuz commence alors à réfléchir à l'écriture d'un roman qui débute à Neuchâtel et dont l'autre moitié se passe au Kenya. "J'ai demandé des feuilles et un stylo à l'hôtel, j'ai beaucoup déchiré de pages, mais après dix jours de vacances, mon scénario était complet et très élaboré".

Dès son retour dans le canton de Neuchâtel, Nicolas Feuz s'est mis à écrire. En moins de deux mois, il avait écrit le premier volume de sa trilogie massaï, qui sera auto-publiée en 2013.

Sur sa lancée, il ne s'arrête plus. "Une fois le scénario élaboré, je mets deux à trois mois pour faire le premier jet de mon polar". Ensuite, les relectures et les corrections prennent encore plusieurs mois.

"Dans les périodes d'écriture, j'écris de 10 à 12 heures par semaine. Il me faut au moins trois heures devant moi pour pouvoir me plonger dans le sujet. J'écris donc le soir, le week-end ou pendant les vacances.", explique le Neuchâtelois.

Deux carrières en parallèle

L'écrivain concède qu'il "puise une certaine inspiration" dans sa fonction judiciaire. Mais les scènes sont très imaginaires et les films ou livres sont aussi des sources d'inspiration. "Mes connaissances du milieu policier me permettent de ramener un certain réalisme", ajoute Nicolas Feuz.

Le procureur reconnaît toutefois que si le succès éditorial continue ou augmente, il devra se poser la question de poursuivre les deux activités en parallèle, car la promotion de ces ouvrages lui prend aussi du temps. "Le moment venu, je pourrais demander un temps partiel ou un congé sabbatique d'une année".

"Même si je démissionne de mes fonctions de procureur, je ne crois pas perdre mes connaissances de terrain. Je me suis fait aussi des amis dans le milieu judiciaire, auxquels je pourrai toujours poser des questions si la technique d'investigation évolue par exemple", observe-t-il.

En tout cas, Nicolas Feuz, qui a un nouvel ouvrage en préparation, n'envisage pas d'arrêter d'écrire. Et des polars. "J'aurais trop peur de décevoir mes fans et je ne suis pas sûr d'être prêt à écrire autre chose. J'ai un manuscrit inachevé d'un récit dramatique familial, mais pour le moment il reste au fond du tiroir", conclut-il.